

Lundi, le 6 octobre 2014

2014-10-06

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, six octobre deux mille quatorze (06-10-14) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Claude Dupont  
Siège N° 2 = Claude St-Cyr  
Siège N° 3 = Adrien Gagnon (absent)  
Siège N° 4 = Claude Blain  
Siège N° 5 = Paul Chaperon  
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

La séance s'ouvre par la prière récitée par le maire.

#### ORDRE DU JOUR

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout et de la voirie ;
- 3° **Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes ;**
- 4° **Suivi des réunions précédentes (si changement) ;**
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Renouvellement de la demande de transport adapté, volet souple ;
- 10° Services juridiques 2015 ;
- 11° Rapport à transmettre au Ministère de la Sécurité publique ;
- 12° Site d'enfouissement ;
- 13° Période de questions ...;
- 14° Pause ;
- 15° Sauvons Postes Canada - demande d'appui ;
- 16° Québec Internet - Secteur Petit-3e et Arc-en-Ciel ;
- 17° Agent de développement et projets du pacte rural ;
- 18° Demande de collaboration - BAPE générique sur l'uranium ;
- 19° Voirie - Pavage St-François ;
- 20° Varia ;
  - 20.1° Budget 2015 de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux ;
  - 20.2° Focus - Bris de contrat pour le camion Silverado ;
  - 20.3° Demande d'un contribuable ;
  - 20.4° Demande de La Meunerie ;
  - 20.5° Déneigement Rang 6 d'Ham-Nord ;
  - 20.6° Bac de comptoir pour compostage ;
  - 20.7° Récupération de plastique de balles rondes.

201410-161

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

## PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 septembre 2014 et qu'ils en ont pris connaissance ;

201410-162

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Paul Chaperon

**QUE le procès-verbal soit adopté.**

Adoptée

## PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance d'ajournement tenue le 9 septembre 2014 et qu'ils en ont pris connaissance ;

201410-163

Il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

**QUE le procès-verbal soit adopté.**

Adoptée

## CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201410-164

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, **déclare** qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## LES COMPTES

201400516 = Michel Hivon : conférence du 12 septembre 2014	500.00 \$
201400517 = Michel Larrivée : 14 h contrat conciergerie	210.00 \$
201400518 = Hydro-Québec : éclairage de rues	246.34 \$
201400519 = Serge Picard : frigidaire - Chalet des Loisirs	100.00 \$
201400520 = Michel Larrivée : 12 h 30 contrat conciergerie	187.50 \$
201400521 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	114.09 \$
201400522 = Petite caisse : timbres, réception	300.00 \$
201400523 = Hydro-Québec : station pompage	85.42 \$
201400524 = Bell Canada : téléphone au bureau municipal	130.42 \$
201400525 = Michel Larrivée : 14 h 30 contrat conciergerie	217.50 \$
201400526 = Hydro-Québec : centre communautaire, chalet des loisirs, station épuration, garage, station pompage	2 822.46 \$
201400527 = Michel Larrivée : 12 h 30 contrat conciergerie	187.50 \$

**TOTAL DES DÉPENSES D'AOÛT : 57 744.62 \$**  
**TOTAL DES REVENUS D'AOÛT : 93 783.61 \$**

201490220 à 223 = Maryse Ducharme : salaire	2 318.84 \$
201490224 à 227 = Dany Guillemette : salaire	2 084.04 \$
201490228 à 231 = Sylvain Thibodeau : salaire	2 055.44 \$
201490232 = Claude Blain : rémunération des élus pour oct. 2014	219.15 \$

201490233 = Paul Chaperon : rémunération des élus pour oct. 2014	219.15 \$
201490234 = Claude Dupont : rémunération élus pour oct. 2014	219.15 \$
201490235 = Adrien Gagnon : rémunération élus pour oct. 2014	219.15 \$
201490236 = Stéphane Poirier : rémunération élus pour oct. 2014	219.15 \$
201490237 = Claude St-Cyr : rémunération élus pour oct. 2014	219.15 \$
201490238 = Pierre Therrien : rémunération élus pour oct. 2014	665.85 \$
201490239 = William Corriveau : 5 h tonte de pelouse	52.70 \$
201490240 = William Corriveau : 6 h 30 tonte de pelouse	68.51 \$
201400529 = Mégaburo : lecture de compteur, caisses de papier, marqueurs, gommette	470.31 \$
201400530 = Commission scolaire des Sommets : location locaux	164.85 \$
201400531 = Coopérative agricole du Pré-Vert : ponceaux, transport	527.69 \$
201400532 = Maryse Ducharme : frais de déplacement et repas	111.40 \$
201400533 = Ministère du revenu Québec : déductions à la source	2 288.03 \$
201400534 = Régie Inter. Sanitaire Hameaux : quote-part oct.	2 352.25 \$
201400535 = Pelletier et Picard : changé ballast, réparation filage au centre communautaire	111.69 \$
201400536 = Agence des douanes et du revenu du Canada : déductions à la source	910.17 \$
201400537 = Infotech : correction système (avast)	683.82 \$
201400538 = Pierre Therrien : frais de déplacement, repas (congrès)	544.37 \$
201400539 = Extincteur Victo : entretien annuel des extincteurs	205.93 \$
201400540 = Signotech : panneaux	1 071.51 \$
201400541 = Graymont : gravier	501.15 \$
201400542 = Pavages St-François : rapieçage de rues	20 695.50 \$
201400543 = Groupe Signalisation Estrie : panneaux, quincaillerie	1 089.59 \$
201400544 = Fonds d'information sur le territoire : avis de mutation	12.00 \$
201400545 = Dépanneur Gazébouff : essence	435.90 \$
201400546 = Coop Ham-Nord : ponceaux, manchon, scellant, transport, disque pour couper béton, brosse boisseau-fil	776.09 \$
201400547 = Comité de développement : subvention	1 999.57 \$
201400548 = Claude Blain : frais de déplacement + 2 caisses d'eau	19.20 \$
201400549 = Claude St-Cyr : 10 caisses de bouteilles d'eau	38.40 \$
201400550 = JU Houle : ponceau	1 225.52 \$
201400551 = Laboratoires d'analyses SM : analyses pour réseau égout	82.89 \$
201400552 = Ministre des Finances : Sûreté du Québec (2e vers.)	23 747.00 \$
201400553 = Transport Excavation Michel Couture : transp. gravier	1 414.19 \$
201400554 = Services mécaniques RSC : spring valve bracke, filtre, fitting, ruban mousse, pine 7/16 x 2 1/4, antigel, bolt, trousse feu de plaque, dust shield,	547.12 \$
201400555 = J.N. Denis : prestone, protecteur de hose, flash, tuyau fondant, bolt, fil fuse, adaptateur	339.99 \$
201400556 = Desroches, Groupe Pétrolier : diesel	3 613.93 \$
201400557 = Sidevic : meule, alloy bar, guenille, mèches, gaine thermo, tie wrap, bolts, plow bolt noir, plow bolt	427.93 \$
201400558 = Gesterra : enfouissement	3 028.19 \$
201400559 = Quincaillerie N.S. Girard : essence, mousse peu expens.	136.48 \$
201400560 = Banque Nationale : intérêts règlement emp. garage	2 046.10 \$
201400561 = Drolet Pneus et mécanique : pneu scandinavia + escompte	129.00 \$
201400562 = Denis Lalonde : transport gravier	1 379.70 \$
201400563 = 9206-3643 Québec inc. : abrasifs d'hiver	3 883.40 \$
201400564 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	521.68 \$
201400565 = Placements MacKenzie : REER (payé par employés)	80.00 \$
201400566 = Microtec : changer clavier d'endroit, changé détecteur de mouvement	319.06 \$
201400567 = Oxygène Bois-Francs :électrode	97.19 \$
201400568 = La Meunerie : dernier versement de la subvention 2014	1 000.00 \$
201400569 = Procamestrie : enlever injecteur, tester et réinstaller sur Sterling, réparer diff lock du différentiel arrière - Inter	5 297.08 \$

201400570 = Michel Larrivée : 16 h contrat de conciergerie	240.00 \$
201400571 = Hydro-Québec : éclairage de rues	238.41 \$
201400572 = Ville d'Asbestos : inscriptions aux loisirs d'Asbestos	248.46 \$
201400573 = Graymont : gravier	231.06 \$
201400574 = Transport Jacques Bissonnette : transport gravier	875.25 \$
201400575 = Services mécaniques RSC : inspection PEP camion Inter	1 592.46 \$
201400576 = Transport Pascal Lizotte : transport de gravier	5 589.78 \$
201400577 = Acklands Grainger : calibration	116.48 \$
201400578 = Oxygène Bois-Francs : oxygène, acétylène, cutting tip	181.42 \$
GE Canada : 72 mois – financement camion Inter	3 832.61 \$
	<hr/>
	106 032.08 \$

201410-165

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr  
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

#### **RENOUVELLEMENT DE LA DEMANDE DE TRANSPORT ADAPTÉ - VOLET SOUPLE 2015**

CONSIDÉRANT l'existence d'une personne handicapée sur le territoire de la municipalité ;

CONSIDÉRANT l'obligation pour la municipalité de fournir du transport à cette personne en vertu de l'article 48.39 de la Loi sur les transports ;

CONSIDÉRANT les besoins exprimés de cette personne de 396 déplacements annuels vers Asbestos pour l'année 2015 ;

CONSIDÉRANT que le volet souple dudit Programme permet au MTQ de reconnaître admissible à la subvention un maximum de 15 \$ du déplacement au volet souple et 12.15 \$ dans le volet régulier (adhésion à Transbestos) ;

201410-166

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

ET RÉSOLU QUE

La municipalité demande au MTQ de renouveler l'adhésion au volet souple dudit programme ;

La contribution de l'utilisateur, ou tarification, est établie par cette résolution à 3 \$ du transport ;

La contribution maximale de la municipalité sera de 20 % du maximum de 15 \$ ;

La contribution estimée du MTQ sera du solde ;

La municipalité s'engage à verser une contribution directe à l'utilisateur d'une somme de 1 188 \$. Ce montant représente la contribution de la municipalité pour l'année 2015.

La municipalité sera responsable de fournir annuellement au MTQ les rapports exigés par lui pour l'administration de ce programme ;

Cette résolution n'est valide que pour l'année 2015 et ne pourra être reconduite annuellement que sur demande de la municipalité ;

Cette résolution soit transmise à la Direction de l'Estrie du MTQ.

Adoptée

### **SERVICES JURIDIQUES POUR L'ANNÉE 2015**

ATTENDU QUE le cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l. a présenté à la Municipalité de Saint-Adrien une offre de services professionnels pour l'année 2015 ;

ATTENDU QUE cette offre répond aux besoins de la Municipalité ;

201410-167

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l. pour l'année 2015.

Adoptée

### **RAPPORT À TRANSMETTRE AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien a pris connaissance des tableaux du rapport et procède à la remise de ceux-ci à la MRC des Sources ;

CONSIDÉRANT QUE ces tableaux ont été dûment remplis par notre service incendie pour la production du rapport à remettre au Ministère de la Sécurité publique pour l'an 1 et l'an 2 du schéma de couverture de risques ;

201410-168

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien transmette une copie de cette résolution à la MRC des Sources ainsi qu'au Ministère de la Sécurité publique.

Adoptée

### **SITE D'ENFOUISSEMENT**

Un retour dans le dossier sera fait en novembre prochain.

## **SAUVONS POSTES CANADA - DEMANDE D'APPUI**

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture ;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue ;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays ;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé ;

201410-169

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Claude Blain

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Adrien écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires ;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adoptée

## **QUÉBEC INTERNET SECTEUR PETIT-3E ET ARC-EN-CIEL**

Un retour sera fait dans ce dossier à la prochaine assemblée.

## **AGENT DE DÉVELOPPEMENT**

Un retour sera fait dans ce dossier à la prochaine assemblée.

## **DEMANDE DE COLLABORATION - BAPE GÉNÉRIQUE SUR L'URANIUM**

Les membres du conseil n'ont pas donné suite à cette demande.

**BUDGET 2015 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE  
DES HAMEAUX**

201410-170

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE la Municipalité de Saint-Adrien adopte le budget de la Régie Intermunicipale Sanitaire des Hameaux préparé pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015.

QUE la quote-part pour l'année 2015 sera de 28 518 \$ et qu'à compter de 2015, chaque municipalité devra payer directement au centre de tri les frais demandé par ce dernier. En 2014, ces frais étaient de 7 \$ par porte.

Adoptée

**FOCUS - BRIS DE CONTRAT POUR LE CAMION SILVERADO**

201410-171

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr  
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte de payer les frais facturés pour le bris de contrat du Camion Silverado.

Les frais s'élève à 1 085.25 \$ et les équipements doivent être retournés dans les plus bref délais sans quoi des frais additionnels de 900 \$ par unité plus taxes s'ajouteront.

Adoptée

**DEMANDE D'UN CONTRIBUABLE**

Un retour sera fait à la prochaine assemblée dans ce dossier.

**DEMANDE DE LA MEUNERIE**

CONSIDÉRANT QU' une demande a été faite pour acheter 20 chaises à la municipalité ;

201410-172

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Paul Chaperon  
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE les membres du conseil ont refusé cette demande étant donné que la municipalité doit avoir des chaises supplémentaires pour les locations.

Adoptée

**DÉNEIGEMENT RANG 6 D'HAM-NORD**

Un retour sera fait à la prochaine assemblée dans ce dossier.

**BAC DE COMPTOIR POUR COMPOSTAGE**

201410-173

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien commande 100 bacs de comptoir pour le projet compostage.

Adoptée

**RÉCUPÉRATION DE PLASTIQUE DE BALLE RONDES**

Un retour sera fait dans ce dossier à la prochaine assemblée.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

201410-174

Le conseiller Claude Dupont propose que la session soit ajournée le 7 octobre à 21 h.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....  
Pierre Therrien, maire

*"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".*

